

Reçu le : 06-12-2024

Accepté le : 17-04-2025

**Une réception controversée :  
Dégoût et tabous dans l'amande de Nedjma  
DAHMANI Sana**

Princess Nourah Bint Abdulrahman University, Arabie saoudite,

[SM Dahmani@pnu.edu.sa](mailto:SM Dahmani@pnu.edu.sa)

**Résumé :** Cet article est une étude de la réception du roman maghrébin francophone *L'Amande*, publié sous pseudonyme pour éviter d'éventuelles représailles. Le roman regorge en effet de sujets jugés tabous dans la société musulmane en général, et maghrébine en particulier. Cette réception faite de violence, a occulté la valeur socio littéraire de l'œuvre, valeur qui mériterait d'être soulignée.

**Mots-clés :** écriture féminine, littératures francophones, sociolittérature, réception, violence

**Abstract:** This article is a study of the reception of the francophone north african novel *L'Amande*, published under a pseudonym to avoid possible reprisals. The novel is indeed full of subjects considered taboo in muslim society in general, and north african society in particular. This violent reception obscured the socio-literary value of the work, a value which deserves to be underlined.

**Keywords:** women's writing, francophone literature, socioliterature, reception, violence

### **Introduction**

Il est des livres qui enchantent et révoltent à la fois. *L'Amande* (Pocket, 2005, 212 pages (1ère édition, Plon, 2004) de Nedjma est en est. J'ai découvert ce récit et l'ai lu d'une traite, fascinée que « *tant d'obscénités dans la bouche d'une femme* » soient mis en texte aussi poétiquement.

L'éditeur français Plon présente *L'Amande* comme « *le premier livre érotique écrit par une femme arabe* ». Argument de vente choc selon les uns, renforcé par le recours de l'écrivaine au pseudonyme Nedjma pour, selon elle, « *se protéger de islamistes* », tant il est vrai que l'auteure fait référence à la religion dans son roman. Pour Nedjma, le courroux des hommes de religion ne s'explique que par le fait que ce soit une femme qui ose parler ainsi de sexualité, car dans la littérature arabo-musulmane, nombreux sont les ouvrages qui traitent de plaisir charnel et des différents moyens d'y parvenir, et la liste exhaustive faite par

Abdelwahab Bouhdiba dans son étude *La sexualité en Islam* montre que l'érotisme dans le *adab* arabe a ses lettres de noblesse. Le *mujûn* (libertinage), constitue selon Bouhdiba « une notion typiquement arabe [...], objet à la fois de réprobation dans ses excès inévitables et d'admiration envieuse de la part de ceux qui sont incapables de s'y livrer avec ce bonheur qui procure un engagement collectif et permanent » (Bouhdiba, 1986 (1975), p.156.). Le *mujûn* est donc une libération qui nie l'austérité, dépasse les tabous et chante l'orgasme, faisant fi de la ségrégation sexuelle et de l'orientation sexuelle.

Pourquoi alors *l'Amande* a-t-il suscité autant de remous alors même que la culture arabomusulmane n'est pas étrangère aux écrits érotiques ? Pourquoi ce roman a-t-il dégoûté autant de lecteurs qui se sont librement exprimé à ce sujet sur des forums de discussions\* ? Qu'est-ce qui dégoûte réellement dans *l'Amande* ? Est-ce le fait de dévoiler sans détours des non-dits de la société arabo-musulmane censés restes sous silence ou le fait que ces non-dits aient été révélés par une femme ? Pourquoi la valeur littéraire intrinsèque à l'œuvre a été passée au second plan voire complètement occultée ?

À travers une analyse sociocritique, nous tenterons dans cet article d'exposer le lien entre éducation socioreligieuse et résignation au silence, nous exposerons ensuite les moyens déployés par l'auteure pour contourner cet impératif du silence, moyens dans lesquels nous percevons une voie de salut, une voix pour les sans-voix et une exhortation à une libération sociale.

### **1- L'éducation genrée des enfants : quand les filles portent l'honneur de la tribu.**

Dans ce roman, la protagoniste Badra originaire d'Imchouk, hameau désolé situé au milieu de nulle part, troque sa vie de villageoise mal mariée car malmenée par les traditions, contre une vie de luxure à Tanger. Après cinq ans d'une vie matrimoniale des plus hideuses, Badra s'enfuit pour Tanger où elle rencontre Driss, un cardiologue raffiné, véritable dandy pour qui le plaisir charnel n'a pas de secrets. Driss fera découvrir à Badra l'empire des sens et sera tout à la fois son «*maître et bourreau*» (Nedjma, p.14).

Réduire cette œuvre à son unique aspect érotique serait une injustice, d'autant plus que la littérature maghrébine n'est pas étrangère au langage de la sexualité. Au-delà de cette écriture débridée qui, sans conteste, détonne dans le paysage littéraire maghrébin d'expression française, effleurent des revendications d'une femme qui connaît autant les plaisirs charnels que les tabous qui les accompagnent. Car outre l'aspect érotique indéniable de cette œuvre,

---

\* <http://www.yabiladi.com/forum/l-amande-nedjma-6-3605141.html>  
<http://www.bladi.net/forum/16911-nedjma-lamande/>  
<http://www.yabiladi.com/forum/nedjma-quelle-emancipation-1-74023.html>  
<http://www.bladi.net/forum/16357-lislam-insulte/>

Nedjma a brossé dans son roman la réalité souvent sordide de la femme maghrébine : corps tabou dont la seule valeur est liée à la virginité, corps violé par les mains poisseuses de maris libidineux, corps bafoué par des traditions ancestrales qui briment l'épanouissement charnel, corps emprisonné qui ne peut être qu'objet de désir et nullement source de plaisir pour celle qui le porte, corps étouffé enfin, qui lutte pour s'émanciper et vivre sans distorsion ni compromis.

*L'Amande* pointe du doigt des problèmes encore tabous dans la société maghrébine et étale les malheurs des femmes au grand jour : mariage forcé, viol impuni, blindage, répudiation, violence conjugale, islam [...] défiguré et détourné car au service de la gent masculine, etc. Cri de liberté, dénonciation sans détours de la condition féminine, de l'asphyxie dont souffrent des milliers de femmes dans le Maghreb, ce roman est une revendication tranchante de la nécessité d'en finir avec l'amalgame femme-péché qui nourrit encore une bonne part de l'imaginaire maghrébin. À travers un langage cru et souvent insoutenable de la violence dont sont victimes les femmes, Nedjma dénonce les relations hommes-femmes dans sa société, relations de dominant à dominé, de sujet à objet, donc relations sous-tendues de violence. En fin de compte, le dégoût ressenti à la lecture de certains passages explicites de ce récit ne serait-il pas dû au dévoilement de ces tabous que les Maghrébins se plaisaient souvent à taire ?

#### **A- Le mariage : les closes d'une affaire à conclure qui se prépare dès l'enfance.**

Nedjma a parlé en des mots crus de sa découverte de la sexualité, autant dire un viol consommé en public. Dans le Maroc des années soixante, le mariage est un contrat entre deux familles dans lequel la virginité de la future épouse est une condition *sine qua non*. L'intégrité du corps de la jeune fille est de mise, et ces mariages forcés, quoiqu'entérinés par la loi coranique, ont persisté, faisant de la femme un objet à vendre au plus offrant. Tel a été le cas de Badra, le double de Nedjma, fiancée dès l'âge de seize ans, mariée un an plus tard à Hmed, quadragénaire, notable de son village, divorcé deux fois car ses deux premières épouses ont été incapables de lui donner une descendance. Ce polygame successif (en fin de compte, on lui comptera quatre épouses qui seront aussi incapables les unes que les autres de lui donner un enfant), traitera Badra comme un objet de troc avant le mariage, et un objet sexuel une fois le mariage consommé.

Premier devoir de la femme : ne pas être une marchandise avariée. Une femme est selon les habitants d'Imchouk, « *un joli trou à enfourner et une bonne affaire à conclure* » (Nedjma, p.35). Il faut « *[la] pénétrer, [l]'engrosser puis se pavaner dans les fêtes d'Imchouk, torse*

*bombé et tête haute pour s'être assuré une descendance mâle* » (Nedjma, p.35). Choisir une épouse est donc crucial, mais à aucun moment il n'est mention de sentiments, et l'aval de la future épouse est plus qu'accessoire. Le choix de la future épouse revient généralement à la belle mère, qui pourra juger elle-même des qualités physiques de sa future bru dans cet espace du dévoilé qu'est le bain maure.

C'est au bain maure que le mariage se prépare, au même titre que la jeune épouse est félicitée, ou l'accouchée réconfortée. Le bain maure est aux femmes ce que le café est aux hommes, car il est l'espace de la sociabilité féminine. Le hammam, qui « *éduque les sens, éveille et exprime le désir, invite au plaisir, prépare et répare la rencontre des corps* » (Carlier, 2000, p.1313), joue par ailleurs le rôle d'une agence matrimoniale. S'il est l'espace de détente et de lascivité pour les femmes, il est l'espace de l'humiliation pour les jeunes filles, la jeune fille est examinée de la tête aux pieds, touchée, palpée. La qualité des cheveux, la fermeté des muscles, la dentition, etc. sont contrôlées et les promesses de fécondité supputées. La future belle famille, non contente de tâter la marchandise, demandera aux femmes présentes de plus amples détails sur la future épouse et sur son clan, car le hammam, ne l'oublions pas, est l'espace des commérages par excellence.

Un passage édifiant de l'*Amande* montre les humiliations que peuvent subir les jeunes filles parfois à peine pubères, transformées en marchandise ou en bête de somme :

Ma future belle-mère n'a pas attendu l'accord définitif de ma maternelle pour juger et jauger mes capacités à devenir une épouse digne de son clan et de son fils ; elle a débarqué avec sa fille aînée au hammam un jour où j'y étais. Elles m'ont examiné de la tête aux pieds, me palpant le sein, la fesse, le genou, puis le galbe du mollet. J'ai eu l'impression d'être un mouton de l'Aïd. Me manquaient juste les rubans de la fête. [...] je me suis laissé faire sans bêler. [...] pourquoi déroger des codes bien huilés qui transforment le hammam en un souk où la chair humaine se vend trois fois moins cher que la viande animale ? [...] moi, je savais qu'il y avait tromperie sur la marchandise. (Nedjma, p.43)

Le corps féminin devient soit une marchandise qu'il faut savoir bien choisir afin de ne pas se faire berner, soit un mouton, assimilation hautement symbolique. Car outre l'amalgame animalité humanité qui rabaisse la femme, lui assignant les mêmes fonctions que celles d'un animal à savoir : manger, dormir, se reproduire ; les valeurs morales, l'élévation spirituelle, les considérations d'ordre esthétique et éthique, etc. sont par la même occultées. La comparaison que fait Badra entre le corps de la future épouse et celui du mouton de l'aïd en

dit long sur le sacrifice de ces jeunes filles, conduites à leur perte sans autre forme de procès. Les rubans de la fête auxquels Badra fait référence renvoient au faste de la cérémonie du mariage, où la future épouse est à l'honneur quelques heures avant de sombrer *ad vitam æternam* dans la morosité. Le sang du mouton sacrifié est un clin d'œil au sang de la vierge dépuclée dont le drap maculé est montré à tout le village, preuve que l'épouse est chaste et vertueuse, donc de bonne famille.

Pour garantir l'honneur de la tribu, préserver la virginité commence à coup de tabous et d'interdits. Dès son plus jeune âge, la fille est accablée par des règles de conduite qui retreignent sa liberté, de quoi la dégoûter de celui à cause de qui elle sera martyrisée méthodiquement : son futur mari. La mère, perpétuant une tradition à laquelle elle s'était pliée elle aussi étant plus jeune, brime sa fille le plus vivement et longtemps possible, afin d'étouffer dans l'œuf toute tentation charnelle. La religion, les menaces physiques, le commerce avec l'invisible, tout est invoqué afin de rendre les filles dociles. Badra en a gardé une haine viscérale, elle qui a subi le poids de tant de tabous dès son plus jeune âge :

J'en voulais à Imchouk qui avait associé mon sexe au Mal, m'avait interdit de courir, de grimper aux arbres ou de m'asseoir les jambes écartées. J'en voulais à ces mères qui surveillent les filles, vérifient leur démarche, palpent leur bas-ventre et épient le bruit qu'elles font quand elles pissent pour être sûres que leur hymen est intact. [...] J'en voulais à ma mère qui avait failli me blinder le sexe [...] (Nedjma, p.79).

La sociologue marocaine Soumaya Naamane-Guessous explique que ces tabous n'ont pas pour but de garder les filles dans l'ignorance de la sexualité, les villageoises n'ont d'ailleurs qu'à observer les animaux pour comprendre le fonctionnement de Dame Nature, et *l'Amande* comporte des passages édifiants à ce sujet. Le but de ce dressage qui transforme la pudeur en obsession est d'empêcher les filles de « *chasser le mâle* » (Nedjma, p.133):

Contrairement à ce qu'on pense, il y a une éducation sexuelle dans la société, mais elle s'exerce négativement. Elle se base sur la *hchouma* [honte] et le non-dit. Elle n'informe pas, elle interdit : ne pas se toucher, ne pas faire certains gestes brutaux qui risquent de déchirer l'hymen, être chaste pour ne pas provoquer la concupiscence chez les hommes... (Naamane-Guessous, 2005, 46-47).

Les réprimandes et les frustrations amènent la fille à « *redoubler de discrétion dans tous ses mouvements, ses gestes et ses paroles, se surveiller continuellement, comme si sa seule présence était une indécence [...]* » (Lacoste-Dujardin, 1986, p.70). La répression vise dans

ce sens à faire intérioriser aux jeunes filles, futures épouses soumises, les normes d'une société dans laquelle la négation de la personnalité féminine est de rigueur.

Si les femmes mariées ont pour mission de protéger leurs filles, nièces, petites filles, etc. de leurs propres démons, les frères jouent eux aussi un rôle déterminant dans cette éducation réservée aux filles, puisqu'il en advient de l'honneur du clan de préserver la chasteté des sœurs. Se comportant en despotes et n'hésitant pas à recourir à la violence, les frères, qu'ils soient plus âgés que les sœurs ou pas, apprennent méthodiquement aux filles les vertus de la supériorité masculine. Le contrôle adelphique, que ce soit sur le chemin du collège ou du hammam, est pour les hommes, tous âges confondus, un point d'honneur. Étymologiquement, « *l'honneur, hurma, vient de harem (l'interdit, l'inviolable). C'est cette autorité qui donne sens à la riposte, car plus l'interdit est contrôlé, plus le sentiment d'honneur et de prestige grandit* » (Hadj-Moussa, p.38). L'honneur est strictement lié à la sexualité féminine, vécu passivement par la femme qui subit les interdits, mais activement par l'homme qui veille à l'intégrité du corps féminin, en déployant un arsenal défensif. Badra décrit ainsi son frère Ali :

Le premier et seul collègue de jeunes filles de Zrida [...] me servait de sauf-conduit pour franchir les murs et le pensionnat me permettait, surtout, de fuir la surveillance d'Ali, mon coquelet de frère cadet, qui plaçait son honneur dans la culotte des femelles de la tribu et que la mort récente de mon père désignait d'office comme mon tuteur. Commander aux femmes permet aux garçons de s'affirmer *rjal* et virils. Sans une sœur sous la main à battre comme plâtre, leur autorité s'effiloche et s'atrophie comme quéquette en mal d'inspiration. (Nedjma, p.36)

La virilité est associée à deux éléments qui se rejoignent : la prouesse sexuelle et la domination de la femme. Puisque la femme est un démon qui provoque la piété des hommes, il faut la rabrouer. Et puisque la femme menace l'honneur de l'homme si elle perd sa virginité, tous les moyens sont bons pour préserver l'hymen intact jusqu'au mariage. L'homme n'est aucunement accusé de concupiscence, il est exempt de péchés, a tous les droits et jouit de tous les privilèges comme nous le verrons ultérieurement.

La virginité de la future épouse est tellement importante que le jour des noces, deux personnes vont se relayer afin de contrôler la pureté physique de la future épouse. En définitive, Badra sera violée deux fois, et en public de surcroît. Le matin de ses noces, elle devra se plier à la tradition de la vérification pré-nuptiale de l'hymen. Elle décrit ce rite comme

une « *immolation* » (Nedjma, p.36) , un viol (Nedjma, p.37) ou encore une forme d'assassinat (Nedjma, p.37).

La pratique de la vérification de la virginité, largement répandue du reste, est une dégradation du corps de la femme. Pour Badra, l'exploration des parties intimes est un traumatisme elle ne se remettra jamais. Elle écrit : « *Je m'en voulais [...] de n'avoir rien dit quand la Neggafa m'avait fourré le doigt au con, histoire de vérifier que j'étais une vraie bécasse qui acceptait de mourir trop tôt.* » (Nedjma, p.79). Cette culpabilité traduit une inversion des rôles, la victime devenant coupable, ce qui est un comportement classique des victimes de viol. La violence intentionnelle et institutionnalisée subie par Badra va engendrer un psychotraumatisme qui ne sera dépassé qu'une fois rétabli un rapport serein avec son corps. Les termes qu'utilise Badra pour mettre la pratique de la vérification pré-nuptiale de la virginité en mots : « *douleur, brûlure, viol impuni, haine* » font de ce rituel une mise à mort morale de la femme. L'analogie entre cette pratique et la mort par le feu, que ce soit par immolation ou arme à feu, rappelle purification et pureté, celles là même auxquelles aspirent les clans du futur époux et de la future épouse. Encore une fois, les valeurs de l'Islam sont mises de côté, car si la pureté est indissociable des valeurs de tout Musulman, et nous entendons ici la pureté du corps et du cœur, la pudeur est elle aussi de rigueur. Il faut respecter la décence, et ne dévoiler ni ses péchés, ni ceux d'autrui. Or, la vérification de la virginité et la défloration, toutes deux publiques, constituent deux formes d'exhibitionnisme, preuve que l'islam social reste plus opérant que le religieux à Imchouk.

## **2- Le couple et le mariage : violences physique et morale pour la femme et impunité pour les hommes.**

Deuxième viol impuni et tout assez légalisé et consenti : la nuit de noces. La violence du passage qui s'étend sur deux pages (Nedjma, pp.105-107) est insoutenable et en dit long sur le traumatisme subi par la jeune Badra.

Entre registre macabre (cadavre, sang), violence (il m'a clouée, assauts, d'autorité, ligoter, plaquer, m'a rompue, cruauté), douleur (il me faisait mal, cogner, désarticulée, J'avais les lèvres en sang et le bas-ventre en feu, pétrifiée). Nedjma n'occulte rien et met à mal le bel édifice de l'institution du mariage, fait de viol impuni, de dénigrement de la femme et de cruauté. Le verbe de Nedjma dégoûte pour libérer, car « *les tabous, les interdits ont une fonction politique précise: en faisant obstacle à la liberté de pensée, ils ralentissent ou étouffent toute prise de conscience intellectuelle, sociale, pouvant déboucher sur l'instauration de véritables liens de solidarité entre les individus qui subissent une même oppression* » (French, 1992, p. 219). Face à un homme excité tant par le corps féminin que par

le besoin morbide de le posséder, Badra est déshumanisée. Dépossédée de la maîtrise de son corps, Badra est d'abord immobilisée, ensuite ligotée, comme un animal qu'on prépare au sacrifice. Son mari, qui présente un comportement sadique typique vu qu'il s'appuie sur les institutions sociales pour légitimer ses acte, n'essaye même pas de séduire son épouse, il s'impose à elle, la dévalorise par son mutisme et sa violence, l'humilie et la viole, ne cillant même pas devant la présence de sa mère et de sa belle sœur, venues aider à recueillir la preuve de la virginité de Badra. La pudeur n'existe pas, d'autant plus que c'est tout le village qui réclame la preuve de la chasteté de Badra et celle de la virilité de Hmed. Pour la jeune épouse, son « *village le décent pouvait devenir obscène dès qu'il était sûr de son bon droit et de son droit chemin* » (Nedjma, p.103), cette défloration sauvage ne choque à priori que la victime elle-même. Badra ne manquera d'ailleurs pas d'assimiler son violeur à un animal, qui sue, souffle, ahane, avant de la prendre sauvagement (Nedjma, p.105), et le rythme accéléré du passage mime la brutalité de ce quadragénaire, fier de ces « *noces drues* » pour reprendre les mots boudjedriens (Boudjedra, 1970, p.71). Hmed semble jouir de l'impuissance de Badra, et le mari ne se soucie guère que ce soit un corps ligoté et raide, quasi sans vie qui le fasse jouir. Le comportement pervers légitime la violence de l'acte sexuel et s'ouvre sur la nécrophilie, paroxysme de la perversité.

Et de fait, ce n'est pas l'absence d'expérience sexuelle de Badra qui va l'empêcher de tromper son mari. Elle a à cet égard eu des amantes qui l'ont initiée enfant et adolescente à la sensualité. C'est plutôt sa défloration violente qui va longtemps la détourner des hommes. Elle confie à sa tante Selma : « *Ce que j'ai vu m'a totalement dégoûtée des hommes* » (Nedjma, p.33). Pour elle se marier c'est « *poser sa tête sur le billot* » (Nedjma, p.33), se faire « *embroch[er]* » (Nedjma, p.51), « *accept[er de se faire] brise[r] les doigts et la volonté avec [...] désinvolture* » (Nedjma, p.35), « *[se faire] dépouiller de [s]es rires* » (Nedjma, p.40), etc. Rien d'étonnant après cette expérience traumatique que la vie de Badra soit à l'image de la souffrance physique et morale endurée le soir de ses noces. Réduite à l'état d'animal le soir de son mariage, Badra aura son mari en horreur, cloisonnée dans un état de sujétion morbide :

Le servir. Puis débarrasser. Rejoindre la chambre conjugale. Ouvrir les jambes. Ne pas bouger. Ne pas soupirer. Ne pas vomir, ne rien ressentir. Mourir. Sourire à Saïd Ali décapitant l'ogre avec son épée farouche. M'essayer l'entrejambe. Haïr les hommes. Leur machin. Leur sperme qui sent mauvais. [...]. Je rêvais qu'il me pousse des ronces dans le vagin pour que Hmed s'y écorche le machin et renonce à y revenir (Nedjma, pp.40-41)

Badra est assujettie sur tous les plans : femme à tout faire, esclave silencieuse au joug de sa belle-famille et objet sexuel d'un mari avec qui elle n'a aucun rapport si ce n'est un accouplement vite expédié. Ce rapport de bête à proie ne fait que répéter le scénario violent de la nuit de noces qui a réduit cette femme à une femelle.

Effectivement, Badra n'est aucunement tentée par la gent masculine, c'est par la destruction de l'organe qui arrose tous les droits aux mâles qu'elle est tentée. Elle se met à rêver de vengeance. Son incapacité à ressentir un quelconque attachement à mari est mis en exergue par l'accumulation de phrases nominales relayées par la tournure négative qui mime l'asservissement d'une jeune femme ployant sous le poids de traditions misogynes. Mais son silence n'est pas une marque de soumission puisqu'elle elle caresse des projets de castration. Le sexe de Hmed devient l'ogre qu'il faut décapiter, et son sexe à elle qu'elle rêve épineux renvoie au mythe de la *vagina dentata* : Badra rêve de castrer à son tour un mari qui l'a castrée et privée de sa liberté. Elle veut anéantir ce pouvoir phallique au nom duquel toutes les transgressions sont possibles. L'homme ne cherche qu'à satisfaire ses pulsions physiques et attend de son épouse de lui assurer une descendance mâle, même si cette satisfaction physique mâle passe forcément le dégoût de la femme, plongée dans un univers nauséabond et duquel elle ne peut même pas se soustraire en vomissant. Et de fait, Badra castrera métaphoriquement son mari en osant s'enfuir d'Imchouk, faisant de lui un cocu qui n'aura d'autre choix que la répudier, en d'autres termes : elle se sera vengée et de son mari, de cette société sclérosée qui l'a cloisonnée dans le mutisme et le dégoût, de cette forme archaïque du patriarcat qui anéantit la femme en tant qu'individu.

### 3- De l'impunité des hommes et des leurs mères

Comme nous avons pu le voir, dans cette société maghrébine phallocentrique décrite par Nedjma, la virginité est un devoir, ce devoir s'applique normalement tant aux femmes qu'aux hommes. Or, nulle mention n'est faite de la pureté des futurs époux. Pire encore, le frère de Badra « *un mulet portant culotte* » (Nedjma p.61) qui a mis une jeune villageoise âgée de seize ans enceinte, a dû l'épouser, et gagné au change car il a hérité d'une esclave. Souad pour sa part a assumé seule, comme si l'enfant qu'elle portait était l'œuvre du Saint Esprit, le poids de ce péché sans nom qui a jeté l'opprobre sur sa famille à elle:

Tout s'est fait à la va-vite et cela a pris l'allure d'une débâcle retentissante. Le soir venu, quelqu'un a jeté les affaires de l'adolescente devant notre porte avant de disparaître dans la nuit. [...] Ma mère lui en a voulu à tout jamais. [...] Souad a compris son malheur dès la première nuit passée sous notre toit. Elle en a perdu le

sourire, puis la parole. [...] Elle dormait dans un réduit, pauvre pestiférée couverte de crachats et encerclée par la haine.

[...] Elle a accouché d'un garçon, Mahmoud, a eu des fièvres et des hémorragies, et a préféré mourir au bout de quarante jours.

[...] Le deuil passé, ma mère a imposé à Ali l'une de ses cousines comme épouse [...] visiblement heureuse de s'être débarrassée de l'intruse.

Non, elle n'en voulait pas à Ali (Nedjma pp.61-63).

À travers ce témoignage, il est clair que l'aval de la tribu est plus important que les préceptes coraniques qui appellent à pardonner aux fauteurs et à taire les péchés d'autrui. Souad est réduite en esclavage, la maison de sa belle-mère devenant celle du maître, et le réduit la case de l'esclave. D'ailleurs, tout comme les esclaves, Souad va perdre son identité dans cette maison, et acceptera son martyr sans riposter. Une fois morte, et comme c'était le cas chez les maîtres esclavagistes, Souad sera bien vite remplacée. Le rituel sadique infligé à Souad n'était remis en question par personne, car *« l'exercice de la sexualité libidineuse n'a pas de place hors les prescriptions du groupe. Puisque l'intérêt du groupe est le seul qui compte, la sexualité ne saurait être que sociable, au service du patrilignage »* (BOUHDIBA, 1984, P.101). La sexualité féminine est celle qui doit être contrôlée, puisque c'est elle, et non la sexualité masculine, qui peut nuire à la cohésion du groupe, raison pour laquelle la belle-mère n'a jamais manqué de souligner à qui voulait l'entendre la mauvaise fortune qu'elle a eue en subissant une belle fille qu'elle n'a nullement choisie, ne mentionnant jamais l'écart de conduite de son fils. La mère de Badra a elle aussi subi de plein fouet les impératifs d'une société machiste régie par des rapports de dominants à dominées. Curieusement, et au lieu d'essayer de protéger l'adolescente, elle va en faire son souffre douleur, avec violence et sadisme.

Le sadisme [qui] *« se définit comme étant la passion de contrôler totalement l'autre, pour en faire son objet, sa propriété, en suscitant chez lui un attachement absolu, le fai[re] de réduire en esclavage, [ce qui] procur[e] un plaisir morbide intense »* (Touret, p.31). est au centre des relations hommes-femmes et femmes-femmes, à croire que les habitants d'Imchouk, de quelque sexe qu'ils soient, érigent le sadisme en art de vivre. Pas de quartier aux fauteurs, car l'islam social est plus fort que le Texte sacré, et selon la sociologue Soumaya Naamane-Guessous :

Toute fillette pubère devient une séductrice, représentant un danger pour les hommes et pour leur piété. [...] On enseigne aux filles qu'elles sont seules responsables si un

homme les aborde ou abuse de leur corps. [...] Un corps qui ne leur appartient pas et qu'elles vont devoir brimer pour se trouver un mari (Naamane Guessous, 2010, p.47).

Cette suprématie de la mère qui, rappelons-le, n'acquiert de statut véritable que le jour où elle accouche d'un garçon, et qui ne jouit d'aucune autorité qu'une fois devenue belle-mère, supprime bien souvent le pouvoir religieux. L'intervention abusive de la belle-mère de Badra est loin d'être un cas isolé dans *L'Amande* et montre que la femme, une fois débarrassée du pouvoir castrateur de sa mère et de ses frères, se retrouve sous la coupe de son mari et de sa belle-mère. La belle-mère, qui a elle aussi vécu tant de brimades, est tout de même affranchie une fois ayant assuré la pérennité du groupe en accouchant d'un mâle. Elle s'appliquera très souvent à se venger de la situation de femme soumise qui a longtemps été la sienne en faisant de sa bru sa meilleure ennemie :

Mon cousin Saïd avait fait rire dans les chaumières jusqu'en Algérie. Le bonhomme qui avait jadis offert mon sexe à la curiosité de ses petits camarades n'a pas pu affronter celui de sa femme et s'est avéré un vrai puceau. [...] Sa mère a déclaré qu'il était envoûté. Elle est entrée dans la chambre des mariés, s'est dévêtue et a ordonné à son fils de passer sept fois entre ses deux jambes. Il faut croire que le remède a été efficace puisque Saïd a retrouvé tout de suite sa virilité et a pu déflorer Noura dans le sang et les hurlements (Nedjma, p.120).

Remettons les choses dans leur contexte : ce passage est le seul dans tout le roman à mentionner « *le stigmatisme qui menace d'entacher l'honneur viril* » (Charpentier, 2010). Saïd, puceau, est hanté par la perspective que sa performance sexuelle ne soit pas à la hauteur des attentes de tout le village. Il n'arrive pas à déflorer Noura. Ce fait aurait été banal, mais à Imchouk, ce genre d'accident n'a pas lieu d'être, et seul un envoûtement expliquerait que Saïd, surhomme comme tous les mâles d'Imchouk, soit incapable de dépuceler sa femme. Pour désenvoûter le malheureux Saïd, la mère se dévêtit intégralement, ce qui a pour effet immédiat de faire retrouver au marié tous ses moyens, non sans invoquer les forces occultes pour lever le sortilège. Le chiffre sept, chiffre sacré en islam, se voit corrélé à des pratiques païennes de désenvoûtement qui sont dépositaires d'illusions et de refuge. Encore une fois, la femme se trouve figée dans ce stéréotype qui veut qu'elle soit crédule et incapable de raisonnement rationnel.

Est-ce la vue du corps nu de la mère qui a ravivé le désir de Saïd ou le pouvoir surnaturel de cette femme qui a pu lever le sortilège ? Le symbolisme maternel est très prégnant dans les sociétés maghrébines, et le Hadith du Prophète « *Ta mère, ta mère, et puis ton père* » confère

à la mère un statut particulier, même si du reste, « *cet attachement indéniable à la mère peut se faire au détriment de la femme autonome, reconnue en dehors de sa situation familiale* » (Madelain, 1983, p.87). La mère, qui devient l'objet principal du désir de Saïd, désamorce la situation, non sans aliéner son fils et sa bru, car pour Saïd la relation sexuelle sera intimement liée au corps de la mère, et pour la bru, le spectre de la belle-mère ne cessera de rôder dans la chambre nuptiale. Pour Badra, la maison de la belle-mère était « *la haie des sorcières* » (Nedjma, p.103).

### Conclusion

Qu'est-ce qu'une femme en fin de compte ? Une marchandise, un trou, un faire-valoir, une incitation au péché ? « *Le péché ! Ils n'ont que ce mot à la bouche ! Comme si on n'était pas des musulmans et qu'on passe nos journées à chier dans les blés ! Ces tarés se prennent pour les muftis de la Mecque parce qu'ils récitent trois versets du Coran sur les macchabées avant qu'on les mette dans le trou* » (Nedjma, p.28), disait la tante de Badra, celle qui a accueilli la fugitive à son arrivée à Tanger.

En ce sens, cette écriture de la violence dans *l'Amande*, qui choque et dégoûte par le dévoilement des côtés les plus sournois de la société maghrébine, lève le voile sur un Maghreb qui emmure la femme et la brime au quotidien.

Le dévoilement des tabous montre que l'érotisme exacerbé de cette œuvre est aussi un engagement contre la violence : en désarçonnant l'édifice du tabou de la liberté, celui indicible de la jouissance féminine dans la société arabo-musulmane, *L'Amande* se veut aussi un temple érigé à la gloire de la femme et une aspiration à son émancipation et à son épanouissement.

Oui, *L'Amande* dégoûte, mais pas parce qu'il y s'agit de tableaux pornographiques ou d'illustration crue des plaisirs charnels. Ce récit dégoûte tant il renvoie à la face des sociétés qui croupissent encore sous le poids de traditions et se targuent de piété alors qu'elles ne respectent en rien la dignité humaine, leur vérité innommable. « *'Ouvre-toi* », *'Tourne-toi*', *'Allonge-toi*' » (Nedjma, p.148) sont les trois fondements du mariage, les « *ordres de propriétaire, brefs et précis* » (Nedjma, p.148), de quoi dégoûter définitivement de cet engagement et d'une société qui fait de la femme « *une statue muette, infirme sur le plan affectif* » (Nedjma, p.148). Dans *l'Amande*, le dégoût dépasse le tabou et pousse à la réflexion, comme l'a si bien formulé la romancière, nouvelliste et poétesse marocaine Siham Benchekroun (2005) dont l'engagement résumé pour nous la quintessence de l'écriture dans *L'Amande*:

L'écriture n'est qu'une violation, parmi d'autres, d'une règle atavique cantonnant les femmes dans un espace strictement cloisonné, muselé, sous surveillance. [...] Mon écriture est clairement pour moi ma façon la plus engageante de militer. [...] Il est donc important que j'écrive, avec d'autres femmes. Il est essentiel que des femmes écrivent parce que tous ces bruissements côte à côte empêcheront à jamais que retourne le silence où l'on emmurait nos semblables, il y a à peine quelques décennies.

## Bibliographie

### Ouvrages

1. BAUDRILLARD Jean, *La Transparence du mal*, Galilée, Paris, 1990.
2. BENCHEKROUN Siham, 2005, « Être une femme, être Marocaine, écrire », dans Marc GONTARD Marc (dir.), *Le Récit féminin au Maroc*, Presses Universitaires de Rennes, 2005.
3. BONNET Gérard, *Les perversions sexuelles*, PUF, collection « Que sais-je ? », 1983.
4. BOUDJEDRA Rachid, *La Répudiation*, Denoël, 1970.
5. BOUHDIBA Abdelwahab, *La sexualité en Islam*, Quadrige/PUF, 1986 (1975).
6. DIB Mohamed, *Dieu en barbarie*, Seuil, 1970.
7. FRENCH Marilyn, *La Guerre contre les femmes : essai*. Traduit de l'américain par Françoise BOUILLOT et Iawa TATE, Paris, L'Archipel, 1992.
8. HADJ-MOUSSA Ratiba, *Le Corps, l'Histoire, le Territoire*, Paris, éditions Balzac/Publisud, 1994.
9. LACOSTE-DUJARDIN Camille, *Des mères contre les femmes*, La Découverte, Paris, 1986.
10. MADELAIN Jacques, *L'errance et l'itinéraire. Lecture du roman maghrébin de langue française*, Sindbad, Paris, 1983.
11. NAAMANE-GUESSOUS Soumaya, *Grossesses de la honte – Enquête raisonnée sur les filles-mères et les enfants abandonnés au Maroc*, Casablanca, Le Fennec, 2005.
12. NEDJMA, *L'Amande*, Pocket, 2005, 212 pages (ère édition, Plon, 2004).
13. TOURET Denis, *Introduction à la Sociologie et à la Philosophie du Droit*, Litec, Paris, 2003, (1995).

### Articles

1. BOUHDIBA Abdelwahab, 1984, « La société maghrébine face à la question sexuelle », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. XXVI, pp. 91-110.
2. CARLIER Omar, 2000, « Les enjeux sociaux du corps. Le hammam maghrébin (XIXe-XXe siècle), lieu pérenne, menacé ou recréé », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*. 55e année, N.6, pp.1303-1333.
3. CHARPENTIER Isabelle, 2010, « Virginité des filles et rapports sociaux de sexe dans quelques récits d'écrivaines marocaines contemporaines », *Genre, sexualité & société* [En ligne], 3 | Printemps 2010, mis en ligne le 18 mai 2010, URL : <http://gss.revues.org/index1413.html> ; DOI : 10.4000/gss.14132007.

#### Références électroniques

1. <http://www.yabiladi.com/forum/l-amande-nedjma-6-3605141.html>
2. <http://www.bladi.net/forum/16911-nedjma-lamande/>
3. <http://www.yabiladi.com/forum/nedjma-quelle-emancipation-1-74023.html>
4. <http://www.bladi.net/forum/16357-lislam-insulte/>.